

AVIS ET COMMUNICATIONS

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

AVIS AUX IMPORTATEURS

DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHTALATE (P.E.T) EXPÉDIEES D'ISRAËL

Conformément au règlement (UE) n°6/2010 de la Commission 5 janvier 2010 (JOUE L2 du 06.01.2010), le droit antidumping institué par les règlements (CE) n°1292/2007 et n°367/2006 est abrogé pour les importations de feuilles en P.E.T relevant actuellement des codes NC ex 3920 62 19 et ex 3920 62 90 et expédiées d'Israël par la société S.Z.P Plastic Packaging Products Ltd. (code additionnel Taric A964).

1. Les autorités douanières sont invitées à prendre les mesures appropriées pour enregistrer les importations visées au paragraphe précédent.
2. **Ce règlement entre en vigueur le 7 janvier 2010.**